



## Communiqué de presse

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 JUIN 2022

L'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de Crédit du Maroc s'est tenue, le mardi 14 juin 2022, à dix heures, en présentiel et par voie de visioconférence, sous la présidence de Monsieur François-Edouard Drion, à l'effet d'approuver les comptes clos au 31 décembre 2021 et les résolutions qui lui ont été soumises.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2021 de Crédit du Maroc, certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée générale, ont été dûment approuvés par les actionnaires et n'ont subi aucun changement. De même, les résolutions publiées préalablement à l'Assemblée générale ont toutes été approuvées et n'ont subi aucun amendement.

L'Assemblée générale a ainsi approuvé la distribution d'un dividende brut de 25,90 dirhams par action dont le paiement interviendra à compter du 28 juillet 2022.

L'Assemblée générale a également approuvé les renouvellements des mandats des membres du Conseil de Surveillance qui lui étaient proposés et a nommé, sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib, Monsieur Michel Le Masson en qualité de membre du Conseil de Surveillance et Madame Morgane Saint-Jalmes en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance en remplacement de Madame Naziha Belkeziz, atteinte par la limite de mandats fixée par Bank Al-Maghrib pour les membres indépendants du Conseil. L'Assemblée générale a remercié Madame Naziha Belkeziz pour sa précieuse contribution aux travaux du Conseil de Surveillance et de ses Comités spécialisés. Le Conseil de Surveillance est désormais composé de neuf membres : cinq hommes et quatre femmes dont trois sont membres indépendants.

Le résultat détaillé des votes de l'Assemblée générale est disponible sur le site internet : [www.creditdumaroc.ma](http://www.creditdumaroc.ma).

À l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil de Surveillance a nommé, à l'unanimité, Monsieur Michel Le Masson en qualité de Président du Conseil et Monsieur François-Edouard Drion en qualité de Vice-Président du Conseil. Le Conseil de Surveillance a également décidé, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération, de la composition de ses comités spécialisés.

Les biographies de Monsieur Michel Le Masson et de Madame Morgane Saint-Jalmes sont jointes au présent communiqué. La biographie de l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance peut être consultée à l'adresse suivante : [www.creditdumaroc.ma/institutionnel/publications-financieres](http://www.creditdumaroc.ma/institutionnel/publications-financieres).

### Biographie de Monsieur Michel Le Masson

Michel Le Masson est Directeur de la Banque de Proximité à l'International depuis le 1er janvier 2022. Il est membre du Comité de Direction de Crédit Agricole S.A.

Michel Le Masson effectue sa carrière au sein du groupe Crédit Agricole, à la Banque Indosuez devenue Crédit Agricole Indosuez (CAI) puis Calyon, où il occupe différentes fonctions dans les secteurs des Risques, du Crédit-bail Immobilier et des Financements d'Actifs. Après avoir été Directeur du budget, il est nommé en 1997 Directeur pour le Royaume Uni, puis en 1999, Directeur Europe chez CAI, cumulant cette fonction, en 2001, avec celle de Responsable du métier Banque Privée. En 2002, il rejoint Crédit Agricole S.A. en tant que Directeur du Développement International en conservant la responsabilité de la Région Europe chez Calyon. En janvier 2005, il est nommé Inspecteur Général de Calyon. En 2009, Michel Le Masson est nommé Inspecteur général Groupe.

Né en 1958, Michel Le Masson est diplômé de HEC, de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et licencié en droit.

### Biographie de Madame Morgane Saint-Jalmes

Madame Morgane Saint-Jalmes est, depuis 2011, associée gérante fondatrice du cabinet Saint-Jalmes et Associés, et intervient en tant que conseil de nombreuses multinationales et sociétés installées au Maroc. Elle participe régulièrement aux rapports annuels Doing Business publiés par la Banque mondiale sur les moyens juridiques mis en place par le Maroc pour améliorer l'environnement des affaires.

Madame Morgane Saint-Jalmes démarre sa carrière d'avocat en 2003, à Paris, au sein du cabinet d'avocat Clyde & Co. De 2005 à 2011, elle occupe les fonctions de juriste senior au sein du cabinet d'avocats Kettani Law Firm.

Née en 1976, Madame Morgane Saint-Jalmes est titulaire d'un DESS en droit des transports de l'Université d'Aix-en-Provence, d'un diplôme en droit comparé de l'Université d'Oslo, et du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat délivré par l'Ecole de Formation Professionnelle des Barreaux de Paris.



مصرف المغرب  
CRÉDIT DU MAROC

Toute une banque pour vous